

Palavas-les-Flots Un chèque de 18 000 € pour l'institut Saint-Pierre

Une somme destinée aux enfants hospitalisés et récoltée grâce à la Régalade.

L'édition 2018 de la Régalade s'est terminée en apothéose le vendredi 14 septembre, par la remise à l'institut Saint-Pierre d'un chèque de 18 000 €, dans les salons du casino Partouche où les invités ont été accueillis par Bernard Mazzilli, le directeur de l'établissement.

« Chaque année, explique Jérôme Jeanjean, avec les bénéfices de la Régalade nous finançons une opération en faveur des enfants hospitalisés. Ce chèque représente notre participation au salon qui s'est tenu à l'institut Saint-Pierre, un salon consacré au bien-manger qui a obtenu un vif succès. Cette démarche s'inscrit dans la lutte contre l'obésité menée par l'institut et a permis aux enfants de participer à des ateliers et de goûter des produits auxquels ils n'étaient pas habitués. »

Remerciements aux 200 bénévoles

La Régalade a été créée en 2012 par Jérôme Jeanjean, Thierry Milot, Jean-Philippe Jodard et Laurent Guedj, quatre copains qui tiennent avant tout à lui pré-



■ François Frézouls et Marie-Anne Sporte reçoivent le chèque de 18 000 €.

server ce côté amical. Elle a aussitôt connu le succès. Comme chaque année, elle séduit plus de participants, les organisateurs apporteront en 2019 des modifications pour lui garder la même qualité d'accueil et garantir pleinement la sécurité. De chaleureux remerciements ont été adressés aux quelque 200 bénévoles, et, pour leur

soutien sans faille, aux sponsors et aux représentants des municipalités de Palavas-les-Flots et de Villeneuve-lès-Maguelone, au docteur Bernard Azéma, le président des Compagnons de Maguelone, à Bernard Mazzilli qui tous concourent à la réussite de la Régalade. Dans leur prise de parole, les maires ont souligné leur satis-

faction de voir le bonheur qu'apporte cet évènement. François Frézouls et Marie-Anne Sporte, respectivement vice-président et déléguée générale de la fondation Saint-Pierre, ont insisté sur la richesse du partenariat qui s'est établi et sur la joie des enfants hospitalisés lors de la halte de la Régalade à l'institut.

► Correspondant Midi Libre : 06 17 03 36 66